



Le saviez-vous ?

L'énergie la plus utilisée par le secteur résidentiel est le bois-énergie qui représente 35% de la consommation. Le caractère rural du territoire favorise la consommation du bois-énergie.

Qu'est-ce que la transition énergétique ?

La transition énergétique désigne l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique. Elle a pour objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont la principale cause du changement climatique. La transition énergétique ne doit donc pas être vue seulement comme la diversification ou le remplacement des sources d'énergie par l'implantation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques, géothermie, etc.) mais également par la modification des comportements de consommation de l'énergie (adaptation de l'énergie à l'usage, baisse de la consommation d'énergie, etc.).

Le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) : un outil complémentaire au PLUi-H pour agir

Ce document est un outil qui a pour objectif d'appréhender l'ensemble des sujets liés au climat, à la qualité de l'air et à l'énergie. Les PCAET sont relativement transversaux et touchent des thématiques aussi diversifiées que l'habitat, la mobilité, les déchets, l'énergie, la qualité de l'air... Il vise à atteindre la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables ainsi que la prévention et la réduction des émissions de polluants atmosphériques. Le PCAET Ternois – 7 Vallées a été adopté le 07 février 2022 pour une durée de 6 ans, une évaluation à mi-parcours est prévue début 2025. Le document traduit cinq objectifs :

- Réduire les consommations d'énergies ;
- Produire localement des énergies renouvelables
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- Améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants
- Stocker du carbone ;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Le PCAET propose trente-deux actions, divisées en cinq grandes orientations :

- L'agriculture, moteur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique ;
- Des mobilités durables pour le territoire ;

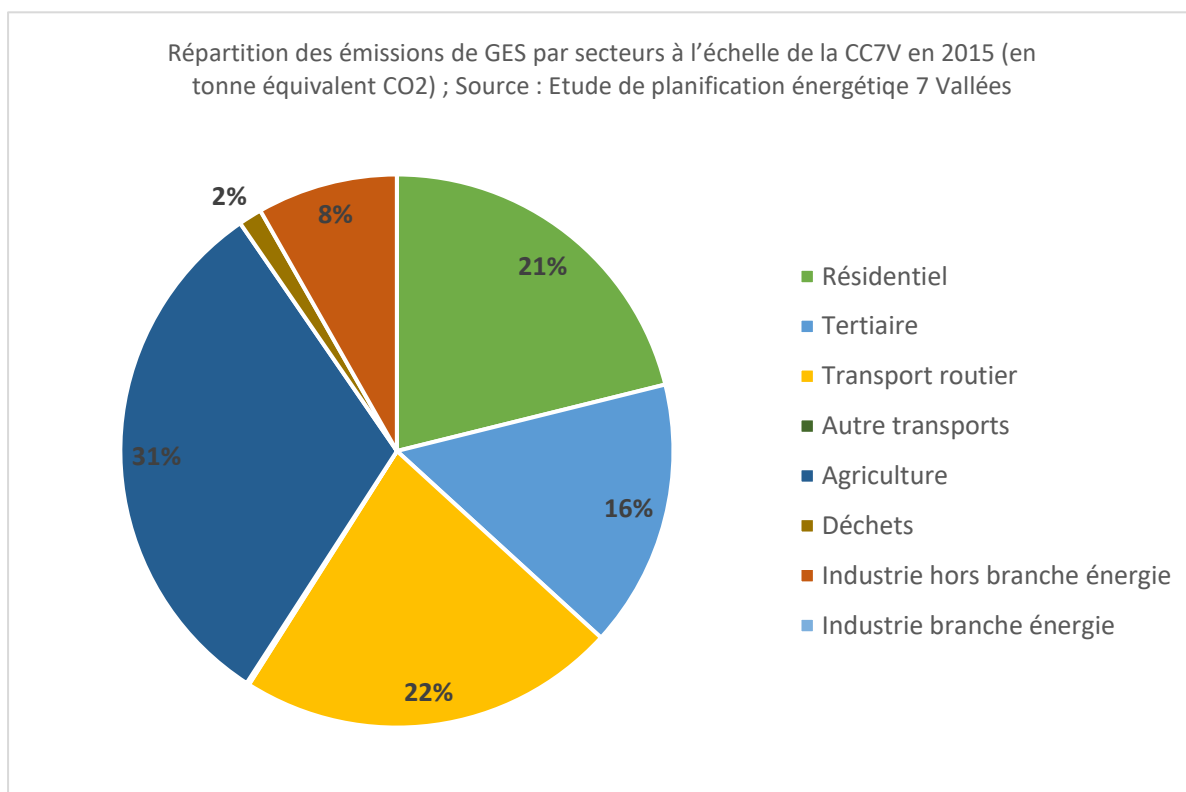
LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H

- Un développement économique du territoire en adéquation avec la transition énergétique et écologique ;
- Intégrer la transition écologique et énergétique dans l'aménagement du territoire ;
- Un territoire 100% renouvelable.

Le constat sur les émissions de gaz à effet de serre

En 2015, la Région Hauts-de-France a émis 49 004 607 tonnes équivalent CO₂. La même année, le territoire des 7 Vallées a émis 348 492 tonnes équivalent CO₂. La CC7V représente ainsi 0,7% des émissions de GES de la Région alors qu'elle représente 1,5% du territoire régional.

Les émissions directes des secteurs de l'agriculture, du résidentiel et du tertiaire sont plus importantes à l'échelle du territoire par rapport à la Région. Ceci s'explique par les caractéristiques du territoire : en proportion les industries y sont moins nombreuses, l'activité agricole représente un secteur important et l'économie résidentielle représente une part non négligeable de la sphère économique.



Quels impacts du changement climatique sur le territoire ?

S'il est difficile de prévoir avec certitude les phénomènes à long terme, plusieurs tendances sont toutefois perceptibles sur le territoire et pourrait s'aggraver :

- Hausse de la température moyenne : Sur la période de référence, la température moyenne du territoire des 7 Vallées était de 9,73°C. Les prévisions climatiques envisagent toutes une augmentation de la

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H

température moyenne des territoires. Le scénario le plus optimiste conduirait à une température moyenne de 10,72°C à l'horizon 2050 soit un degré supplémentaire par rapport à la période de référence. Mais si aucune politique climatique n'est entreprise, un des scénarios conclut à une température moyenne 13,25°C à l'horizon 2100 soit plus de 3 degrés supplémentaires.

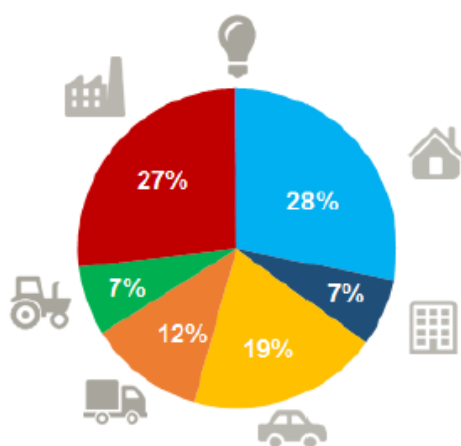
- Une perturbation importante des systèmes de précipitation : si le cumul annuel des précipitations ne devrait pas connaître de changements profonds, les fréquences et les intensités pourraient être largement perturbées : en période estivale, les précipitations pourraient nettement baisser et engendrer plus de sécheresse ; en période hivernale les phénomènes de tempêtes pourraient être plus prononcés.
- Augmentation du nombre de jours chauds : Le scénario le plus optimiste prévoit 16 jours chauds à l'horizon 2050. Le scénario le plus défavorable, fondé sur l'hypothèse où aucune action n'était entreprise, prévoit 46 jours chauds par an.
- Des vagues de chaleur plus longues : Le scénario le plus optimiste prévoit 16 jours chauds à l'horizon 2050. Le scénario le plus défavorable, fondé sur l'hypothèse où aucune action n'était entreprise, prévoit 46 jours chauds par an.

Une consommation énergétique dominée par les produits carbonés

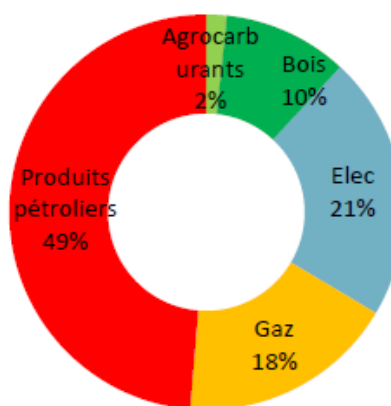
Les énergies fossiles carbonées sont fortement représentées au sein de chaque secteur du territoire et particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de la mobilité et de l'industrie.

Globalement, la consommation d'énergie moyenne d'un habitant du territoire représente 32 MWh par an dont 49% de produits pétroliers.

La facture énergétique du territoire s'élève à 91 millions d'euros par an, soit 4 400 euros en moyenne par ménage et par an.



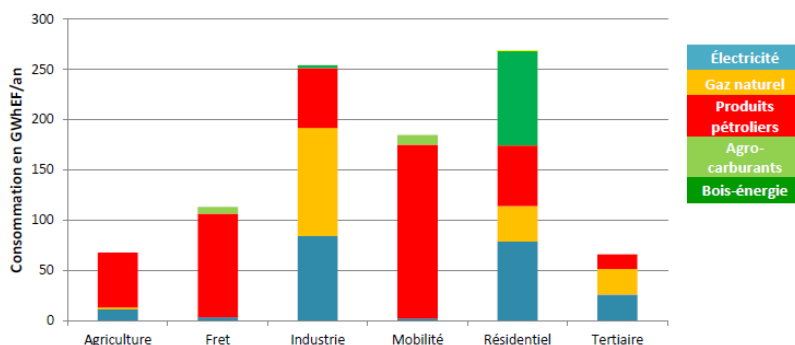
Répartition des consommations d'énergie par secteurs



Mix-énergétique tous secteurs confondus

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H

L'électricité représente une part non négligeable de l'énergie consommée par les secteurs résidentiel et de l'industrie. Il faut également noter l'importance du bois-énergie dans le secteur résidentiel qui permet une dépendance moindre des ménages aux énergies fossiles.



Répartition de la consommation et des énergies consommées par secteur

Potentiel et production d'énergie renouvelable

Au sein du territoire, plusieurs filières d'énergies renouvelables sont recensées :

- La production d'électricité :
 - o Photovoltaïque
 - o Eolien
- La production de chaleur :
 - o Bois-énergie individuel et collectif
 - o Géothermie
- La cogénération de chaleur et d'électricité :
 - o Méthanisation à la ferme.

L'énergie renouvelable dominante est celle produite à partir des éoliennes qui à elle seule couvre plus de deux fois la consommation d'électricité du territoire. La méthanisation est la première source de production thermique sur le territoire. Elle représente près de 120 000 MWh par an. Actuellement, la production d'électricité et de chaleur représente approximativement 417 000 MWh/an. Cette production ne permet pas de répondre à la consommation actuelle du territoire qui est de 957 000 MWh/an. Cependant, le territoire dispose d'un potentiel de production d'énergies renouvelables particulièrement important : à l'horizon 2030, 96 GWh supplémentaires pourraient être produits par méthanisation, 200 GWh pourraient être produits par l'énergie éolienne, et 56GWh pourraient provenir du bois-énergie. Au total, le territoire présente un potentiel supplémentaire de 407 GWh.

Les enjeux

- Encadrement et diversification de la production d'énergies renouvelables en tenant compte de la qualité des paysages et des caractéristiques territoriales
- Réduction des consommations énergétiques et du recours aux énergies fossiles